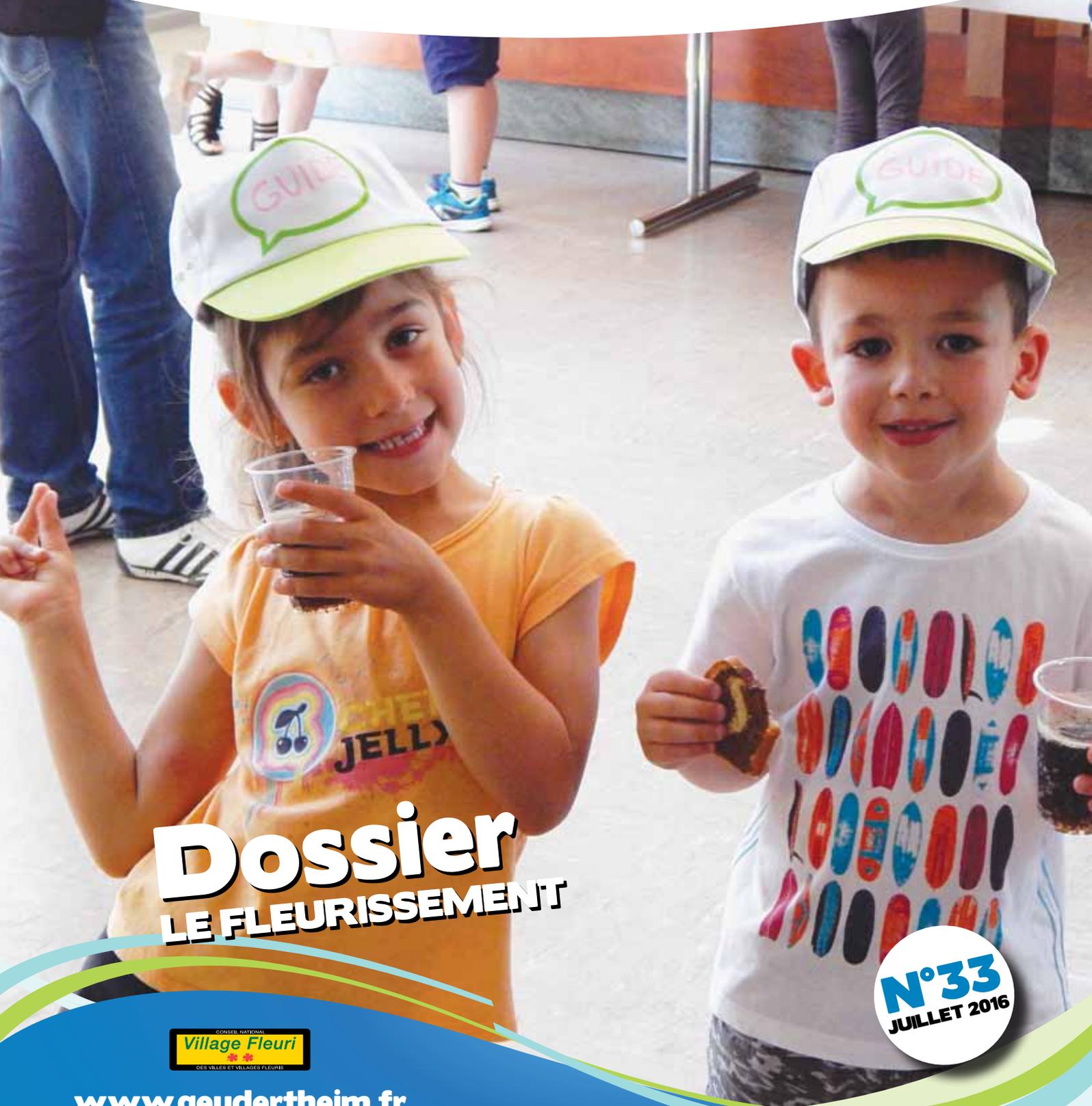


Geud'Infos

Municipales



LA LETTRE MUNICIPALE D'INFORMATIONS DE GEUDERTHEIM



Dossier
LE FLEURISSEMENT

N°33
JUILLET 2016



www.geudertheim.fr

Éditorial



Michel Urban
Conseiller municipal
délégué de Geudertheim

La période estivale qui s'installe est fortement marquée par le climat dans bien des sens du terme.

Tout d'abord, d'un point de vue météorologique, les pluies diluviennes du printemps ont laissé bien des plaies dans nos campagnes et habitations, ce qui doit nous amener à nous interroger sur notre manière de cohabiter avec la nature. Par ailleurs, l'actualité est aussi marquée par un climat social orageux et l'envie de faire la fête dans l'insouciance à l'occasion du championnat d'Europe des Nations de football, qui se déroule dans notre pays, est bridée par un climat géopolitique des plus délicats.

Toutefois des éclaircies pointent à travers les nuages de la morosité et font apparaître des élans de générosité et de fraternité plus forts afin d'aller de l'avant et d'œuvrer pour la cause commune. Au niveau de Geudertheim cela se traduit par une embellie de l'engagement bénévole, réelle parade efficace contre la sécheresse des dotations budgétaires. Tel est le cas en particulier dans l'amélioration du cadre de vie par le fleurissement ou encore dans le monde associatif, comme vous pourrez le découvrir dans cette 33^e édition de notre G'IM.

Je vous souhaite à présent une agréable lecture de notre bulletin local, sans précipitation, en espérant que l'été rejette durablement les dépressions au rang de mauvais souvenirs pour laisser place à un espoir ensoleillé !

Sommaire

3 à 11

Geud'actus

12-13

Infos pratiques

14

Les anniversaires

15 à 21

Tribune ouverte

21

Le calendrier

22-23

Le dossier

«Fleurissement»

24

État civil

Geud'Infos Municipales

*La date limite de dépôt des demandes d'insertion pour le prochain G'IM est fixée au **15 septembre 2016** pour parution début octobre.*

Directeur de Publication :
Pierre Gross

Rédactrice en chef :
Michèle Heussner-Westphal

Comité de rédaction :
Olivia Dossmann, Arny Eyer mann,
Christophe Herrmann, Prazérès Machado,
Dominique Mochel, Jérémy Ohlmann,
Béatrice Treil, Renaud Treil

Conception graphique et mise en page :
Damien Verrier

Crédits photos :
Commune de Geudertheim ; Anne Arbogast ;
A. Schauer / SDIS 67 ; Denis Peter ; André
Karwath ; Alfred Jung

Courriel : mairie@geudertheim.fr

Tirage : 1 200 exemplaires
Imprimé par l'Imprimerie Parmentier
sur du papier Oxygen Pure Silk 100 % recyclé
Juillet 2016 - Dépôt légal en cours



CIRCUITS TOURISTIQUES : LA « PÊCHE » POUR TOUS !



Panneau implanté place Marie-Georges Picquart



Nouvelle passerelle financée par la CCBZ.

Après le parcours *Ludisme et équilibre vital* inauguré en septembre 2011, voici que quatre circuits pédestres et un circuit VTC ont vu le jour après cinq années de réflexion et de travail. Ces circuits « découverte » ont été conçus et réalisés par la commission Culture et Tourisme de la communauté de communes de la Basse-Zorn (CCBZ). Ils mettent en valeur les richesses naturelles et patrimoniales du territoire de la Basse-Zorn. Ils sont tous balisés, les promeneurs ne peuvent pas se perdre. Les points importants sont indiqués soit par des panneaux

soit par des codes QR. Le circuit « Sur les bords de la Zorn », passant dans notre village et longeant la Zorn, a été la vedette du jour le dimanche 12 juin. Le ruban a été coupé par un représentant de chaque village de la CCBZ, et une cinquantaine de marcheurs ont été séduits par cette balade atypique au bord de l'eau. Vu les intempéries des jours précédents, certains endroits étaient plus que boueux et parfois même sous l'eau. Mais basta ! Une bonne ambiance était là. Au stade de foot de Geudertheim, un vin d'honneur fut servi après les discours de quelques

personnalités. Le FCG assura tout au long de la journée et de la soirée le service des boissons, grillades et tartes flambées. Des artisans locaux ont montré leur savoir-faire. Une belle journée qui se termina, hélas ! sous la pluie.

Les brochures détaillées concernant les circuits découverte sont disponibles à la Maison des services à Hoerd, dans les mairies des villages de la CCBZ et dans les offices de tourisme. Et maintenant, quel chemin allez-vous prendre pour maintenir votre forme ?

RÉUNION PUBLIQUE DU 10 MAI 2016

L'équipe municipale avait convié ses administrés à une réunion d'information pour faire le bilan des actions menées durant les 12 derniers mois et pour évoquer les projets futurs. Le maire Pierre Gross, lors de son intervention de bienvenue, se félicita de la présence d'un nombreux public venu aux nouvelles. Il évoqua le contexte institutionnel en évolution et les dossiers engagés avec l'appui de la communauté de communes de la Basse-Zorn (CCBZ).



AU FIL DES MOTS, DES SONS POUR LE DIRE

Au fil des mots, des sons pour le dire est un projet qui a engagé douze classes, soit trois cents élèves ! Dans le cadre de la mise en œuvre de leur parcours d'éducation artistique et culturelle, des élèves des écoles de Bischwiller, Weyersheim, Hoerd et Geudertheim, ainsi qu'une classe du collège de Bischwiller, ont présenté une restitution du travail de l'année autour d'un sujet à la fois passionnant et méconnu : la voix dans la musique contemporaine. Certains élèves de Geudertheim ont exploré les sons et les mots avec leurs voix.



Ce projet leur a permis de rencontrer les œuvres du répertoire contemporain, dont *Récitations*, de Georges Aperghis (n° 3 pour les CE2 et n° 8 pour les CM1), et la chanson *The Wonderful Widow of Eighteen Springs*, de John Cage, qu'ils ont eu le plaisir d'interpréter devant leurs parents en leur donnant une dimension scénique. Le spectacle a eu lieu le mardi 31 mai à la Maison des associations et de la culture de Bischwiller. Le projet a été retenu pour être présenté lors de la cérémonie du prix de l'Audace artistique et culturelle le vendredi 10 juin au palais de l'Élysée.

En abordant d'emblée le sujet des finances le conseiller délégué Michel Urban posait le décor, avec un bilan financier positif et un endettement par habitant largement sous la moyenne des villages de la taille de Geudertheim, malgré une baisse sensible des dotations à venir. L'adjointe Michèle Heussner-Westphal abordait le thème de l'accueil de nos enfants en remerciant les bénévoles qui, grâce à leur dévouement, contribuent à sa qualité dans un contexte de coût maîtrisé. Puis elle présenta les travaux de la commission Communication sur la charte graphique pour uniformiser les documents officiels de la mairie, la réalisation du G'IM et la mise à jour quotidienne du site internet, réalisations pour lesquelles l'implication de nombreux bénévoles permet de limiter les coûts aux charges d'impression. Dans son intervention l'adjoint Jean-Luc Joachim, en charge des Bâtiments et Biens communaux, évoqua les travaux d'accès à l'école maternelle, la rénovation de la salle 2 au rez-de-chaussée de la salle polyvalente, les aménagements au cimetière puis, concernant la forêt, les travaux de plantation dans les parcelles 1 et 14. La commission Aménagement et Fleurissement, par la voix de l'adjointe Béatrice Treil dans une envolée poétique, présentait son calendrier du fleurissement estival et la mise en place d'une décoration thématique « surprise », avec l'objectif ambitieux de décrocher une troisième fleur pour le village. Elle annonça la création de 5 circuits découverte en collaboration avec la CCBZ. Yves Ohlmann, adjoint responsable de la commission Sport et Culture, évoqua les difficultés du monde associatif, qui manque de bénévoles, et l'appui matériel apporté par le comité de fêtes ; il lança un appel aux candidats. Pierre Gross excusa l'adjointe Marianne Peter, absente pour raison professionnelle, avant de parler de nos aînés qui, malgré quelques pertes récentes, se portent bien et reçoivent régulièrement la visite de la municipalité lors des grands anniversaires ou événements familiaux. Il remercia l'ensemble des membres du conseil municipal, le personnel administratif et technique, et tous ces nombreux bénévoles qui donnent de leur temps et mettent leurs compétences au service de la communauté.

La séance des questions-réponses, bien fournie, permit d'aborder des sujets tels que l'arrivée espérée du haut-débit internet, la couverture téléphonique, la circulation dans le village, les divers aménagements de voirie, etc. Cet échange fructueux se prolongea avec un verre de l'amitié durant lequel les discussions allèrent bon train.

LA RENTRÉE SCOLAIRE SE PRÉPARE DÉJÀ

Après l'école

Les dossiers d'inscription aux deux services périscolaires, *Les Pitchouns* et *Les Loustics*, pour l'année scolaire 2016-2017, sont disponibles en mairie et téléchargeables sur le site dans la rubrique «Scolarité/Périscolaire» depuis le mois de mai. Attention, ils doivent être remis en mairie dûment remplis et accompagnés des pièces demandées, pour enregistrement et traitement par le service périscolaire, avant le 8 juillet 2016.

À noter que les activités complémentaires après l'école, mises en place dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires, intègrent de nouvelles propositions. En complément des animations proposées avec la ludothèque *Esprit de Famille*, la fédération de badminton, le club d'échecs, l'initiation musicale et les ateliers d'anglais avec *Octopus's*

Garden, les enfants pourront bénéficier d'une initiation à la broderie, d'un atelier dialectal et de séances de Brain Gym®. Ces dernières, proposées par Karin Chabert, relèvent de l'éducation kinesthésique : utiliser le corps pour mieux apprendre, en réalisant différents mouvements simples et ludiques pour évacuer les tensions, favoriser la concentration, la compréhension... Parallèlement, les activités à l'école, dont les devoirs surveillés et les activités ludiques, sont renouvelées en partenariat avec les enseignantes.



signalisation et les aménagements devant les écoles, la commune a engagé une réflexion au sein des commissions communales concernées tout en sollicitant l'expertise du technicien voirie de la communauté de communes. Ces travaux devraient se concrétiser après la rentrée.

Devant l'école

Par ailleurs, suite à des propositions de parents d'élèves relatives à la sécurité, la

LE CONSEIL INTERCOMMUNAL DES JEUNES



En complément du programme habituel d'activités organisées pour les 11-18 ans par l'animation jeunesse de la Basse-Zorn (AJBZ), notamment au local jeune du *Waldeck* avec des permanences hebdomadaires et des activités estivales, la communauté de communes a décidé de donner la parole aux jeunes par la création d'un Conseil Intercommunal des Jeunes (CIJ).

Cette nouvelle instance, présidée par Denis Riedinger, président de la communauté de communes de la Basse-Zorn, a été installée officiellement le 13 juin dans la salle du *Millenium* à Weitbruch, en présence des conseillers communautaires qui leur ont symboliquement cédé leur siège. 31 jeunes âgés de 12 à 16 ans composent le CIJ, dont 5 garçons et 1 fille de Geudertheim, à savoir (au 1^{er} rang de gauche à droite sur la photo) : **Umberto Cucchiara, Thibaut Wilhelm, Jordan Bornert, Franck Christoph, Louise Robert et (absent) Guillaume Dron.**

ASSOCIATION FONCIÈRE DE REMEMBREMENT DE GEUDERTHEIM

Taxe de travaux connexes

La redevance de la taxe de remembrement est facturée chaque année au vu de l'état de l'année précédente. En cas de vente, d'achat ou de partage de terrain situé dans la zone de remembrement, pensez à le signaler à la mairie ou à la Mutualité Sociale Agricole – Gestion des associations foncières, 9 rue de Guebwiller, 68023 COLMAR Cedex, pour que le changement de propriétaire soit pris en compte lors de la nouvelle facturation. Ce n'est ni le locataire, ni le cadastre, ni le notaire qui le signalera à votre place. C'est d'ailleurs rappelé tous les ans sur l'avis des sommes à payer qui vous est transmis par l'association foncière.

Les statuts de l'association foncière de remembrement

L'Association Foncière de Remembrement (AFR) de Geudertheim a été instituée par arrêté préfectoral en date du 19 mars 1960. Elle regroupe la totalité des propriétaires concernés par l'aménagement foncier correspondant. Avant l'ordonnance 2004-632, les AFR n'étaient pas dotées de statuts. Elles ont désormais l'obligation, comme toutes les autres associations syndicales de propriétaires, d'adopter des statuts conformes aux dispositions de cette ordonnance.

Les statuts permettent d'organiser le fonctionnement de l'association. Ils définissent les règles concernant la prise de décision par l'assemblée générale des membres, et précisent les modalités de constitution, prérogatives et fonctionnement du bureau (constitué de membres à voix délibérative, comprenant le maire ou un conseiller désigné par lui et six propriétaires fonciers, et de membres à voix consultative).

C'est dans ce contexte que Pierre Gross, président de l'AFR, a convoqué la première assemblée générale (AG) à Geudertheim le 11 mai 2016. Le quorum n'ayant pas été atteint, il a tenu une AG extraordinaire le 25 mai 2016. Lors de celle-ci et afin d'alléger le fonctionnement de l'AFR, les membres présents ont validé la modification des statuts et plus particulièrement de l'article 7 concernant :

1. convocation : tenue des AG ordinaire et extraordinaire le jour même au lieu d'attendre un délai de 15 jours entre les deux AG.
2. périodicité des AG : tenue d'une AG tous les 2 ans au lieu de tous les ans.

Au préalable Pierre Gross a demandé à l'ensemble des propriétaires fonciers de respecter chemins et bornes lors des travaux du sol et a informé l'assemblée que plusieurs chemins ont été labourés sans autorisation préalable. Il a condamné ces façons d'agir et précisé qu'il a signalé ces agissements aux référents de la Chambre d'Agriculture et à ceux du service juridique.

Deux bras fortement souhaités !

Vous l'avez certainement déjà vu entrain de semer la jachère ou tondre l'herbe. Alexis Muhl, un Geudertheimois de souche de 21 ans, spécialisé dans les espaces verts, renforce l'équipe technique depuis le mois de mai. « Depuis ma plus tendre enfance, j'ai toujours été attiré par la nature et sa végétation en particulier », dit-il. De ce fait, son orientation fut évidente pour tout le monde. Il a suivi une formation professionnelle d'ouvrier des travaux et d'aménagement paysager au lycée agricole d'Obernai, où il a obtenu un CAP, puis un brevet professionnel. Ses trois années passées auprès d'un maître d'apprentissage lui ont permis de se conforter dans sa motivation. « En intégrant l'équipe de Thierry et Ludovic, je pourrai m'épanouir en faisant un travail que j'aime ». Souhaitons-lui bonne chance tout en comptant sur lui pour apporter des idées nouvelles et de l'amélioration. Allez, nous lui mettons un peu la pression !



PRÉVENTION CONTRE LES VOLS

Le début de l'été approche et avec lui les premiers départs en vacances. Pour que celles-ci ne soient pas gâchées à votre retour, la gendarmerie de Brumath vous rappelle qu'il vous est possible de lui signaler votre absence ; dans le cadre de leurs missions quotidiennes, les forces de sécurité pourront surveiller votre domicile. Renseignements et formulaires de demande sont disponibles à la brigade de gendarmerie (22 rue André Malraux, 67170 BRUMATH ; Tél : 03 88 51 10 47) ainsi que sur internet.



Au quotidien, pour vous prémunir contre les vols, équipez votre porte d'entrée d'un système de fermeture fiable, d'un moyen de contrôle visuel (œil-leton), d'un entrebâilleur. Installez des équipements adaptés et agréés en sollicitant des professionnels.

Faites preuve de prudence avant de laisser quelqu'un entrer chez vous. Assurez-vous de son identité en demandant

sa carte professionnelle s'il prétend être envoyé par une société ou un organisme public. Ne laissez jamais une personne inconnue seule dans une pièce de votre domicile. Placez en lieu sûr vos bijoux, cartes de crédit, sacs à main et clés de voiture. Ne laissez pas d'objets de valeur visibles à travers les fenêtres.

À l'extérieur, ne laissez pas en évidence des outils qui pourraient être utilisés pour forcer les ouvertures de votre domicile. Rangez échelles, escabeaux et tous matériels susceptibles de faciliter la tâche d'éventuels cambrioleurs.

Dans un tout autre domaine, la gendarmerie vous incite à adopter des comportements adaptés lorsque vous naviguez sur internet, car les escroqueries ne sont pas rares :

- ne jamais répondre à un courriel qui vous demande de transmettre vos coordonnées bancaires ou mots de passe.
- si vous vendez ou achetez un bien très onéreux, organisez une rencontre avant la transaction.
- si vous vendez un bien, attendez d'avoir reçu matériellement l'argent avant de le livrer.

CENTENAIRES



Après avoir totalisé jusqu'à 4 centenaires simultanément, dont la doyenne d'Alsace, Geudertheim n'en comptait plus qu'une depuis le 15 mars. Mais Frieda Lang, née le 27 mai 1916, a fait repartir le compteur à la hausse, hélas ! pour une bien courte période, puisqu'elle est décédée un mois plus tard, laissant seule son aînée Erna Friedrich, qui a eu 102 ans le 31 janvier.

14 JUILLET 2016



La fête nationale sera célébrée à 11 h place du Général Marie-Georges Picquart. *La Marseillaise* et quelques marches militaires ponctueront le dépôt de gerbe et le discours du maire. À l'issue de la cérémonie, le verre de l'amitié sera servi et les enfants recevront la traditionnelle tablette de chocolat.

TRAVAUX 2016

Lors de la réunion du 17 novembre 2015, la commission Bâtiments et Biens communaux a défini les travaux à prévoir. Pour 2016 le choix s'est porté sur :

- la rénovation d'une pièce de la maison de la culture ;
- l'aménagement des combles de la mairie pour y installer les archives de la commune ;
- la rénovation de la salle du rez-de-chaussée de la salle polyvalente (isolation phonique, peinture, sol) ;
- la mise aux normes de l'accès de l'école aux personnes à mobilité réduite, avec la rénovation de l'escalier côté rue du Général de Gaulle ;
- la réfection de l'étanchéité du toit plat de l'école maternelle ;
- la remise en peinture d'une salle de classe de l'école élémentaire.



BRÈVES DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 18 mars 2016

1) Le Conseil municipal a décidé d'acquérir la parcelle des consorts Gangloff, cadastrée section 41 n° 221, lieudit *Mommental*, d'une contenance de 117,67 ares, au prix de 80 € l'are, dans le but d'y implanter un bassin de rétention des eaux boueuses.

2) Le Conseil municipal a décidé de modifier le règlement d'utilisation de la salle polyvalente en son article 9, à savoir : « *L'utilisateur devra veiller au strict respect des consignes d'utilisation des équipements et appareillages électriques concernant l'éclairage, le chauffage, la sonorisation, la cuisine, le bar... lesquelles lui seront données lors de la mise à disposition des locaux. Il en sera de même pour celles relatives à l'ouverture et à la fermeture des portes, fenêtres, fenêtres de toit et robinets d'eau. Tout manquement à cette obligation sera sanctionné par l'encaissement du chèque de caution de 150 €, déposé au secrétariat de la mairie lors de la signature du contrat de location y afférent. Au cas où la présence d'un agent communal est nécessaire durant la durée de la manifestation, cette présence pourra être facturée au preneur.* »

Séance du 29 avril 2016

1) Le Conseil municipal a créé un emploi d'avenir remplissant les fonctions d'adjoint technique 2^e classe à temps complet pour renforcer l'équipe du service technique à compter du 1^{er} mai 2016, avec une rémunération basée sur le Smic.

2) La Commune rétrocède à la communauté de communes de la Basse-Zorn la parcelle cadastrée section 36 n° 199/7, d'une surface de 21,54 ares, située dans la microzone d'activités de Geudertheim, pour un montant total de 13 139,40 €.

3) Le Conseil municipal fixe le tarif de location préférentiel du bâtiment *Le Waldeck* à 200 € le week-end pour des événements spéciaux à buts non lucratifs comme les grands anniversaires (chiffres ronds : 10, 20, 30 ans...) aux associations culturelles et sportives ayant leur siège social à Geudertheim et servant l'intérêt général, ainsi qu'à l'*Amicale des Sapeurs-pompiers* de Geudertheim.

LUTTE CONTRE LES COULÉES DE BOUE

Ce printemps restera dans les annales nationales pour les inondations subies par les habitants et les entreprises de nombreuses régions françaises. Il a également été marqué chez nous par des pluies torrentielles qui ont déclenché ruissellements et coulées de boue associées. Ce phénomène n'est pas nouveau à Geudertheim ; le 29 mai 2008, le



9 juin 2010, et le 21 mai 2012, Geudertheim avait déjà fait l'objet d'une reconnaissance d'état de catastrophe naturelle pour ce type d'aléa, qui est malheureusement survenu à plusieurs reprises en mai et juin 2016.

Pourtant dès 2008, la commune a engagé un travail en partenariat avec le monde agricole et l'ex-conseil général pour essayer de protéger les habitations contre ces phénomènes. Des études ont été conduites pour définir les moyens de protection pouvant être mis en œuvre. Des premières mesures ont été prises avec la mise en place, sur des zones ciblées, de bandes enherbées subventionnées par la commune, à hauteur de 15 % des surfaces préconisées, malheureusement en régression ; 667 m sur 10 m de large en 2016, contre 884 m en 2015. Les études ont permis de chiffrer les aménagements d'hydraulique douce à 79 969 €, de définir la localisation optimale des ouvrages de rétention d'eau et leur caractéristiques techniques au regard des préconisations institutionnelles et réglementaires. Ces ouvrages sont très coûteux (516 000 € pour 4 bassins de rétention hors acquisition du foncier). Lorsque la commune a voulu, fin 2013, engager les travaux pour la réalisation du premier bassin prévu rue Hornwerck, il s'est avéré que le partenaire principal venait de supprimer son dispositif d'aide aux communes en ce domaine. Pour y suppléer,

les communes du bassin versant de la Zorn ont été encouragées à s'engager dans un Programme d'Action de Prévention des Inondations (PAPI) pour mobiliser des financements nationaux (fonds Barnier). Le PAPI Zorn aval, porté dans un premier temps par la communauté de communes de la Région de Brumath, regroupe 77 communes, depuis Dettwiller jusqu'à Weyersheim, et se chiffre à 18 M€. Une première tranche de ce programme, de près de 4 M€, a été validée le 5 novembre dernier. Elle comprend les ouvrages de Geudertheim, qui pourra de ce fait solliciter un cofinancement du fonds national et de l'agence de l'eau. Mais lorsque cette dernière a instruit la demande pour le financement du 1^{er} bassin, elle a fait valoir que l'évolution de la réglementation nécessite de reprendre les études réalisées et de les compléter...

KERMESSE SCOLAIRE



Après l'école élémentaire en 2015, c'était au tour de l'école maternelle d'organiser la kermesse de fin d'année qui s'est déroulée en plusieurs temps. En fin d'après-midi, les enfants ont pu faire des jeux sous forme d'ateliers tenus par les parents d'élèves, sous les tonnelles dressées sur la place Marie-Georges Picquart. La chaleur au rendez-vous n'a pas manqué de rappeler que l'été était arrivé et de donner un avant-goût des vacances scolaires. Ensuite, dans la salle polyvalente, les enseignantes, sous la conduite de la directrice Agnès Limbach, avaient organisé un spectacle autour du thème de la forêt enchantée. Les élèves des trois niveaux ont présenté différents tableaux au public venu nombreux, avec chorégraphie et déguisements de loups, d'animaux, de princesses... Pour terminer, et avant de se restaurer, les élèves avaient réalisé et brandi des pancartes « Merci Anaïs » pour rendre hommage à Anaïs Andrés, qui quitte l'école.



APRÈS-MIDI DES AÎNÉS



L'après-midi récréative, devenue pérenne, a été organisée cette année le 29 juin 2016. Bénis par les dieux, le soleil a été au rendez-vous, et près de 120 seniors ont pu s'installer sous le chapiteau au *Waldeck*. Les plus téméraires ont profité du soleil pour découvrir ou redécouvrir le parcours ludique, avant de se joindre aux autres pour déguster les tartes flambées offertes par la commune, puis les tartes, verrines et autres délicatesses préparées comme d'habitude par les membres du conseil municipal, de la



commission Services à la personne et du CCAS. La manifestation a été animée par notre trio musical constitué de Charles, Bruno et Bernard, qui se font toujours une joie d'intervenir dans notre commune. Elle s'est achevée au crépuscule, précipitée par le harcèlement d'invités indésirables sous forme de petites bêtes ailées suceuses de sang, qui étaient à la fête en voyant autant de monde réuni. Malgré ce désagrément, rendez-vous a été pris pour l'année prochaine.

UN BEL EXEMPLE DANS LE MONDE DU TRAVAIL



Ernest Muhl a fait valoir ses droits à la retraite à l'âge de 60 ans, après avoir passé 45 années dans la même entreprise. Natif de Geuderthaim et devenu un *Wirscher* après son mariage, Ernest a commencé son apprentissage dans l'entreprise locale d'horticulture, fondée en 1947 par Paul Thomann et dirigée aujourd'hui par son petit-fils Stéphane Schwarz. Il réussit son CAP de production horticole en 1974. Après son service militaire, il réintègre, en tant que seul employé, l'entreprise dirigée alors par Gérard Schwarz, qui nous a malheureusement quittés il y a quelques mois. L'entreprise grandit et compte aujourd'hui environ 10 salariés. Ernest a fait partie des nombreux apprentis (environ une vingtaine) qui ont été formés au sein de l'établissement et tout naturellement, en tant qu'ancien, il a été lui-même maître d'apprentissage de beaucoup d'entre eux. Et surtout maître d'apprentissage de l'actuel patron. Un employé qui forme son patron c'est beau, à méditer ! Très pointilleux et consciencieux, d'une grande expérience

professionnelle, rarement en arrêt de travail, Ernest a participé activement à l'évolution de l'entreprise. Pour son dernier jour de travail, le 30 mai 2016, c'était la fête au sein de la société, *Freibeier met Werschtle* en l'honneur du jeune retraité et, cerise sur le gâteau, le patron et l'ensemble des collègues ont accompagné le soir Ernest à *Wirsche* dans la charrette qui servait à l'époque pour le transport des plantes.

LES ŒUVRES DES *PITCHOUNS* ET DES *LOUSTICS*



L'exposition organisée le 1^{er} juillet 2016 à la salle polyvalente a retracé une année de réalisations des *Loustics* et des *Pitchouns*, en déclinaison du projet pédagogique du service périscolaire axé sur le développement de l'image et de l'estime de soi et la réduction de la peur de l'autre. Les visiteurs (parents, enseignants, grands-parents, bénévoles, élus...), guidés par les enfants coiffés de leur casquette de guide, ont pu découvrir les œuvres réalisées sur le thème du portrait au 1^{er} trimestre, de la silhouette et des différentes couleurs de peaux au 2^e trimestre, puis des handicaps lors du 3^e trimestre. Autant d'activités pour prendre du recul sur les notions de partage, d'entraide, de patience, de tolérance et d'écoute. L'objectif sous-jacent de ces travaux était de faire prendre conscience aux enfants de l'importance



où Ludivine Biot a servi les boissons et a remis une récompense aux enfants. Un moment d'échange et de convivialité proposé aux familles : 16 sont venues...

de s'aimer, d'aimer les autres tels qu'ils sont, et de ne plus voir le handicap comme un sujet tabou ou une peur. Le circuit de découverte de ces travaux, jalonné au sol pour faciliter le travail de guide des enfants, démarrait au rez-de-chaussée, puis parcourait le 1^{er} étage pour aboutir au bar,



LA RÉSIDENCE DU MOULIN DE LA ZORN FAIT PEAU NEUVE !



Située dans la commune de Geudertheim, la résidence du *Moulin de la Zorn*, reprise par *Vitaé Résidences*, société spécialisée dans la gestion de résidences seniors en France et filiale du groupe *Terrésens*, est actuellement en rénovation pour accueillir dès septembre ses premiers résidents.

Au sein d'un environnement calme et verdoyant, au bord de la Zorn, la résidence proposera 72 appartements, du studio au 2 pièces, à des seniors souhaitant vivre de manière autonome tout en profitant de la convivialité et de la sécurité assurées par une structure commune. Un lieu de vie idéal pour vivre en toute indépendance sans être isolé, bénéficier d'une large gamme de services à la personne... à des prix compétitifs. Les appartements seront meublés, confortables et fonctionnels.

Dans la partie centrale de la résidence, des parties communes seront aménagées : restaurant, salon avec bibliothèque, tisanerie, et des animations régulières seront proposées (gym douce, cours de cuisine, sorties...). Quelques appartements de la résidence seront disponibles à la location pour des séjours de courte à moyenne durée.

Renseignements sur la résidence au 04 72 14 07 14, ou par courriel : mnoury@terresens.com. Site internet : www.residencesvita.com

PASSAGE DU RAMONEUR

Suite au départ à la retraite de Claude et Jean-Louis Kauffenstein, le service de ramonage de Geudertheim sera repris à compter du 1^{er} juillet 2016 par Christophe Fischer, maître ramoneur à Bouxwiller. L'entreprise *Ramonage Fischer* est agréé Qualibat (depuis 2009) et QualiBois (depuis 2013). Plus d'informations sur cette entreprise et ses nombreux services (débistrage, tubage, nettoyage et pose de poêle et cuisinières, contrôle pour expertise, etc.) sous www.ramonage-fischer.fr

Contact téléphonique : 03 88 70 76 74. Courriel : info@ramonage-fischer.fr

HABITANTS DU LOTISSEMENT COTEAU DU SOLEIL

Le matin du 5 juin, des résidents de ce lotissement ont trouvé leur chatte Mya (âgée de 3 ans) blessée dans leur jardin. Un individu a tiré sur elle avec une arme à feu. Un acte non isolé car Mya ne serait pas la seule victime de ce tueur de chats dans le quartier ! Avec le risque qu'un jour un enfant se trouve dans la trajectoire de la balle ?

Ils ont porté plainte auprès de la gendarmerie. Mya a subi deux opérations et une hospitalisation de 8 jours chez le vétérinaire. Ses reins, son intestin et une côte ont été traversés par cette balle meurtrière, qui a aussi causé une fracture du fémur très importante. Trois semaines se sont écoulées ; Mya n'est pas encore remise et souffre beaucoup, elle gardera des séquelles pour le reste de sa vie. Ses maîtres sont en colère, triste et écoeurés...



Rappel de l'article R655-1 du code pénal

Le fait, sans nécessité, publiquement ou non, de donner volontairement la mort à un animal domestique ou apprivoisé ou tenu en captivité est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la 5^e classe, soit actuellement 1 500 €.

MOUSTIQUE TIGRE

Le moustique tigre (*aedes albopictus*) est le vecteur (ou propagateur) des virus chikungunya, dengue et zika. De très petite taille (5 à 7 mm), il se reconnaît par la présence d'une ligne longitudinale blanche en position centrale sur son thorax noir, visible à l'œil nu, et par ses rayures blanches qu'il porte sur ses pattes, d'où son appellation de moustique tigre.



Il se développe majoritairement en zone urbaine. Ses gîtes de reproduction sont toujours de petite taille (eaux stagnantes dans des soucoupes, gouttières, etc.). Très agressif, il pique de jour (la femelle seulement) avec un pic d'agressivité au lever du jour et un autre au crépuscule. Il se contamine en piquant une personne malade, et peut transmettre alors le virus à une personne saine en la piquant.

La progression du moustique tigre, établi en métropole en 2004, est surveillée du 1^{er} mai au 30 novembre, période d'activité de l'insecte. Par l'arrêté ministériel du 20 novembre 2015, le Bas-Rhin a été classé niveau 1, ce qui signifie que le moustique y est implanté et actif, et implique le niveau de vigilance rouge, assuré par le conseil départemental du Bas-Rhin, qui met en œuvre le plan anti-dissémination suite à l'arrêté préfectoral du 8 avril 2016. Ce plan comporte des actions de surveillance entomologique et épidémiologique liées au moustique tigre, de renforcement de lutte anti-vectorielle, de démoustication, d'information des collectivités, des professionnels de santé et du public.

Mais il ne faut pas céder à la psychose. L'ampleur de la surveillance exercée est justement destinée à prévenir tout risque d'épidémie. Tous les moustiques ne sont pas des moustiques tigres, et seule une proportion infime d'entre eux est peut-être contaminée, mais le principe de précaution oblige à les considérer tous comme potentiellement infectés.

Quelques gestes simples permettent d'éviter leur prolifération : enlever tous les objets abandonnés dans les jardins, parcs ou terrasses, qui peuvent servir de récipient ; vider une fois par semaine les soucoupes, vases, seaux, etc. ; vérifier le bon écoulement des eaux de pluie (gouttières, toits terrasses, caniveaux...), etc.

Vous pouvez aussi signaler la présence d'un moustique tigre en vous connectant sur le site internet : www.signalement-moustique.fr. Mais vous devez disposer d'une photo d'un moustique tigre ou d'un moustique dans un état permettant son identification.

Une piqûre de rappel : gare aux tiques !

Il est bon de rappeler chaque année que les tiques, parasites du groupe des arthropodes, peuvent transmettre la maladie de Lyme qui se manifeste par des symptômes articulaires, neurologiques, voire cardiaques, pouvant éventuellement devenir chroniques. La tique n'est dangereuse que si elle est infectée par la bactérie *borrelia burgdorferi*, qui est responsable de la maladie. Notre région est malheureusement en première ligne avec un taux d'infection de l'ordre de 10 %. Ces bactéries se développent essentiellement de mars à octobre, avec un pic en juin et juillet. La maladie de Lyme est souvent diagnostiquée trop tard pour entreprendre un traitement efficace.



C'est pourquoi la prévention est essentielle. Dans le G'IM 14 (juillet 2011), un article précisait la conduite à tenir. En allant

sur le site de la commune (rubrique « Le village/Environnement/Dangers »), vous pourrez y revoir la bête qui n'a pas besoin de se déguiser pour faire peur. Elle n'a de loin pas l'élégance du moustique tigre. Des panneaux « gare aux tiques » commencent à être installés sur les parcours communaux pour vous le rappeler.

Report de la collecte des ordures et des recyclables

La collecte des déchets recyclables (poubelle jaune) du jeudi 14 juillet est reportée au vendredi 15 juillet 2016. La collecte des ordures ménagères (poubelle bleue) du mercredi 17 août est reportée au jeudi 18 août 2016.

Les permanences à la Mairie

Les permanences du samedi cesseront après le 9 juillet à 11 h pour reprendre le 27 août à 9 h.

Anniversaires

La commune a l'habitude d'honorer ses aînés dès l'âge de 85 ans, puis tous les 5 ans suivants, et de fêter les noces d'or (50 ans), de diamant (60 ans), de palissandre (65 ans), et tous les 5 ans au-delà. Merci de bien vouloir signaler ces anniversaires remarquables en mairie.



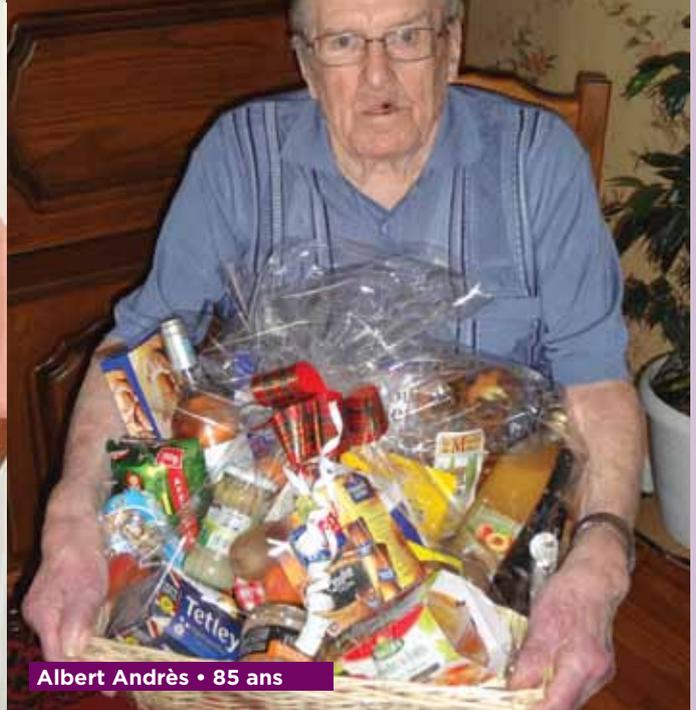
Noces d'or
23/04 Époux Robert Faver



Georges Conrad • 85 ans



Marie Rau • 85 ans



Albert Andès • 85 ans

Les époux Claude Hamm ont fêté le 23 mai dernier leurs Noces d'or

Culture dialectale



Min Geyderthe

*A Wunsch : hoffentli wursch dü elsassisch rede
A so läng wie 's Wààser d'Zorn no leuift !*

Mon Geudertheim

Un souhait : puisses-tu parler alsacien
Aussi longtemps que coulera la Zorn !

En Geyderthe gebt's 6 Bari (*) !

Un mont *beditt Bari uf elsassisch, wie Odilie-Bari (Mont Ste-Odile). Also gebt's 6 Bari en Geyderthe : 4 em Dorf salbscht, un 2 em Fald, geje Wiebruch. Awer bliewe m'r met de Feess uf'm Bode : Bari esch veel meh a Steijung oder a Huegel.*

Numme eeni Dorf-Stross het de offiziell Name met Bari : Burnebari, rue du Puits. De Name kommt vum a gemensàmer Burne. Vor de Wässerleitung, ang's 50. onfàngs 60. Johre esch 's Wààser en de Berne g'schepft wore.

D'oendere Bari ware en de Mundort vum Dorf erwaeht :

Becke-Bari :

d'Stross wie vun Herdt geje de jetzi Proxi zicht, der freijer a Beckerei gewan esch un « de Kaller's Beck » genannt wore esch.

Beetler-Bari :

d'Stross geje Beetle, euij Vehgàss genannt, will freijer d'Kehij un d'Geise do durichgànge sen fer uf de Motte ze weide.

Bari-Bür :

de Hofnàme vun Karl Hamm, der 1887 met siner Freuij Salomé a schneen's Bür's Hüs, zwei Hieser noch de jetzige Beckerei, gebeuije het.

Zwei Ständorte :

Rote Bari :

a Hügel geje de Wàsserturm vun Beetle un de Wiebrechler Bänn. De Nàme kummt vun sinem rote Bodde.

A ehemàliges Derfele àm Willer-Bari ?

A Hügel nit witt vun de Stross zwesche Bruemth un Wiebruch. Willer (oder Weiler) kommt vum lätinische villa : ländwertschäftlicher Betrieb, Derfele. A keltische Stross esch vun Srossburi bes uf Seltz via Bruemth un Wiebruch dert durichgànge. Un de Stross esch speter euij vun de Reemer benutzt wore.

() Wiederi Informatiõne ewer d'Geyderther Bari sen engere de elsassische Rübrick vum offizielle Internet-Site vun de Gemeen ze fenge.*

Les 6 « monts » de Geudertheim (*)

Si l'on en croit le sens du nom *Bari*, qui signifie « mont » (*Odielibari* : Mont Ste-Odile), il y a six monts à Geudertheim. Quatre dans le village même et deux à la limite du ban communal avec celui de Weitbruch. Cependant soyons modestes. Ici, *Bari* veut plutôt dire « montée » et « colline ».

Une seule rue portant le nom de *Bari* a donné lieu à une dénomination officielle : *Burnebari*, rue du Puits. Un puits commun a donné son nom à cette rue. Avant l'arrivée de l'eau courante, fin des années 1950/début 1960, l'eau potable était pompée dans des puits.

Les autres monts existant dans le langage populaire du village :

Becke-Bari : « Mont du boulanger »

La montée située près de l'actuel magasin Proxi et rappelant qu'ici se trouvait une boulangerie, appelée Kaller's Beck, du nom du fondateur Keller.

Beetler-Bari : « Mont de Bietlenheim »

La montée de la route de Bietlenheim, appelée aussi *Vehgàss* (rue des Animaux) ; jusque dans les années 1960, des vaches et des chèvres empruntaient cette route vers les prés où elles paissaient.

Bari-Bür :

Le « Paysan du Mont », du surnom du propriétaire de la belle ferme située deux maisons plus haut que l'actuelle boulangerie et construite en 1887 par les époux Karl et Salomé Hamm.

Deux lieudits :

Rote Bari : « Mont Rouge »

Colline située en direction du château d'eau de Bietlenheim, à la limite du ban vers Weitbruch. Remarquable par la couleur rouge de son sol.

Willer-Bari : Un ancien hameau au « Mont Willer » ?

Colline située non loin de la route Brumath-Weitbruch. *Willer* (ou *Weiler*) provient du latin *villa* (domaine, ferme, hameau). Cet endroit était-il habité du temps des Romains ? On sait en effet qu'une route celtique, allant de Strasbourg à Seltz via Brumath et Weitbruch, a été entretenue par les Romains.

(*) D'autres informations sur les monts de Geudertheim se trouvent dans la rubrique dialectale du site officiel de Geudertheim.



De Becke-Bari met racht's de jetzi Proxi, d'ält Beckerei vum Kaller's Beck. Le Becke-Bari avec à droite l'actuel Proxi, ancienne boulangerie.

PREMIÈRE COMMUNION



Des enfants catholiques de 8-9 ans de Geudertheim et de Hoerdts ont fait leur première communion à l'église St Blaise de Geudertheim le dimanche 1^{er} mai. Pierre Galle pour Geudertheim, Marie-Hélène Yvon et sœur Marie-Rose pour Hoerdts, ont accompagné ces baptisés durant deux années de catéchisme au cours desquelles sont enseignées les grandes étapes de la vie de Jésus et une première approche de la messe. Communier pour la première fois a été un grand moment pour ces jeunes entourés de toute leur famille, parents, grands-parents, parains, marraines... Si vous voulez que votre enfant fasse la première communion, la fiche d'inscription est téléchargeable sur le site internet des trois paroisses : <http://lesprairiesdelazorn.diocese-alsace.fr>

CONFIRMATION 2016



Le 10 avril 2016, le pasteur Claude Cullmann a confirmé (de gauche à droite) Jordan Bornert, Clara Henni, Inès Noé, Perrine Bourbon, Florian Mertz, Anaïs Anckenmann et France Arbogast, qui ont renouvelé leurs vœux de baptême. Cette confirmation a été la dernière assurée à Geudertheim par Claude Cullmann, qui dès la rentrée prochaine aura la charge de la paroisse de Furchhausen-Wolschheim-Marmoutier. Le culte de départ est prévu le 28 août 2016 à 10 h à Bietlenheim, suivi de la cérémonie d'installation le 18 septembre à 15 h à Furchhausen. Tous les paroissiens sont invités à y participer. Il est probable que le poste reste vacant quelque temps et que l'organisation de la prochaine confirmation s'avère plus compliquée...

RENCONTRE DES ÉLUS AVEC MGR KRATZ

Lors de sa visite pastorale dans la communauté de paroisses *Les prairies de la Zorn* le 14 mai, Mgr Christian Kratz, évêque auxiliaire de Strasbourg, a rencontré les élus de Bietlenheim, Geudertheim, Hoerdts et Weyersheim à la mairie de Geudertheim. Les échanges se sont faits dans la salle du conseil ; chaque maire a présenté son village et les relations avec les paroisses, tant catholiques que protestantes.



Mgr Kratz s'est réjoui de la bonne entente entre les quatre communes ainsi qu'entre communes et paroisses. Cependant, il déplore l'indifférence grandissante des chrétiens et le vide des églises. Dans la belle salle des mariages, un verre d'amitié apporta un regain d'enthousiasme et d'optimisme.

40 ANS DE L'AMICALE PONGISTE DE GEUDERTHEIM



Le samedi 28 mai 2016, l'Amicale Pongiste de Geudertheim a fêté ses 40 ans d'existence. À cette occasion, tous ceux qui ont fait partie de la vie du club à un moment donné ont été conviés. La fête, organisée au *Waldeck*, a commencé dès 15 h et a regroupé une centaine de personnes dont le président d'honneur Auguste Ludwig (qui a acheté la 1^{re} table), plusieurs membres fondateurs et la 1^{re} équipe féminine. Anciens et actuels joueurs se sont retrouvés et ont évoqué des souvenirs dans une bonne ambiance agréable à voir et entendre. À l'appui, des albums photos, la projection de diapositives (de Bertrand Steinmetz) et d'un film super 8 très apprécié (de Jean-Paul Lergenmuller) retraçant les débuts du club (les premiers matchs se sont dérou-



lés dans la grande salle où était la mairie auparavant) ainsi qu'une exposition de photos des sorties organisées depuis 2010 et des différents maillots du club avec le nom des sponsors. Après avoir dégusté les tartes flambées et pizzas de la société *Gallmann*, puis le vacherin glacé maison, tout le monde s'est déhanché sur la piste durant la soirée, animée par DJ Fred, jusque très tôt le matin. Fabrice Herrmann, président du club depuis 9 ans, a organisé ce dernier évènement avant de laisser la main au futur président Dominique Huss.

MESSTI 2016

Le Messti 2016 se déroulera comme chaque année sur 3 jours, avec la présence permanente des forains et des animations et restaurations associatives.

Dimanche 14 août



L'Association Geudertheim Culture Loisirs et Sports (AGCLS) s'Mehlrاد proposera son opération « Videz vos greniers » (brocante et marché aux puces) de 8 h à 18 h (mise en place des exposants à partir de 7 h, libération des emplacements pour 18 h). Le tracé sera identique à celui de l'an passé (de l'angle des rues de l'Arche et du Général de Gaulle à celui des rues du Moulin et du Chevreuil, ainsi qu'autour du centre de secours). Le prix reste fixé à 8 € les 4 mètres linéaires, les emplacements seront numérotés. Les formulaires d'inscription, que vous avez dû trouver dans vos boîtes aux lettres, peuvent également être imprimés en se connectant

sur le site internet de l'association (www.geudertheim-agcls.com) et retournés pour le 30 juillet au plus tard à Charles Geissler, 27 rue Sainte Maison (tél. : 03 88 51 83 18), ou à Béatrice Treil, 1 rue des Jardins (tél. : 03 88 51 16 14), à Geudertheim.

CHAPEAUX POUR LA MARCHÉ POPULAIRE



Samedi 21 mai 2016, l'AGCLS s'Mehlrاد organisé sa traditionnelle marche populaire internationale de nuit. Après une semaine très agitée côté météo, le soleil était bien de la partie ce jour-là, ouf ! Seul ou en groupe, plus de 370 marcheurs ont pu profiter du parcours. De nombreux points de vue ont permis aux participants de découvrir ou de redécouvrir le village et ses environs.

Cette 27^e édition était placée sous le signe du chapeau. En effet, la consigne donnée par les organisateurs était de venir coiffé d'un couvre-chef. Beaucoup de marcheurs ont joué le jeu en arborant chapeaux de paille, casquettes, bérets, créations personnelles, bref toutes sortes de chapeaux multicolores. À l'arrivée, chaque personne portant un

couvre-chef s'est vu remettre un petit cadeau et a pu découvrir sa photo sur un écran géant installé dans la salle polyvalente. Des coupes sont également venues récompenser les groupes les plus nombreux : 32 participants pour Schweighouse-sur-Moder, 18 pour Fortsfield et 15 pour Bischwiller.

Les randonneurs affamés ont pu déguster les tartes flambées (faites maison) et, nouveauté cette année, de la paëlla (également faite maison), sans oublier les petites collations et autres desserts réalisés par les membres de l'association. L'AGCLS s'Mehlrاد, très satisfaite de l'ambiance qui a régné lors de cet après-midi, tire son chapeau à tous les participants.

RECONDUCTION DE L'OPÉRATION « FOURNITURES SCOLAIRES »



Après une année scolaire qui s'achève et afin de vous faire passer des vacances relaxantes, *Vivre l'École* vous propose de s'occuper de l'achat des fournitures scolaires de vos enfants.

Vivre l'École est une association de droit local indépendante au service des parents d'élèves et des enseignants des écoles du village. Parmi ses actions, elle peut mentionner la désormais traditionnelle opération de fournitures scolaires, une belle réussite chaque année.

Afin de faciliter la vie des parents, les enseignants des deux écoles ont eu la gentillesse de leur distribuer leurs listes de fournitures scolaires accompagnées de bons de commande. Les commandes pourront être récupérées le 27 août de 17 h à 19 h chez Claire Galle, 15a rue des Primevères. Comme d'habitude, le bénéfice dégagé fera l'objet d'une donation aux écoles.

Vivre l'École adresse ses remerciements aux parents et aux enseignants pour leur soutien et leurs futures commandes. Elle lance un appel aux bonnes volontés puisqu'une association de parents d'élèves a besoin... de parents ! Donc si vous souhaitez donner un peu de votre temps, partager vos idées et contribuer à la réussite de vos enfants dans nos écoles, rejoignez-la !

SAPEURS-POMPIERS À L'HONNEUR



Le samedi 11 juin 2016 a eu lieu la cérémonie de remise de médailles du groupement Nord des sapeurs-pompiers à Hochfelden. Lors de cette soirée 3 sapeurs-pompiers de la section de Geudertheim-Bietlenheim ont été mis à l'honneur. Il s'agit :

- du lieutenant Joël Gross (médaille d'or)
- du sergent-chef Christophe Florence (médaille d'argent)
- du sapeur première classe Lionel Riedinger (médaille d'argent)

Toutes nos félicitations aux nouveaux promus.

AES ALSACE FÊTE SES DIX ANS D'ACTIVITÉ

L'association AES (Actions et Échanges Slaves) Alsace a fêté dignement ses dix ans lors d'un repas caritatif dans la salle polyvalente de Geudertheim, encouragée par la centaine de personnes présentes. Née après un voyage mémorable de ses huit membres fondateurs en Volhynie, au nord-est de l'Ukraine, en particulier dans la région de Loutsk, ville de 200 000 habitants environ, l'aventure ne demande qu'à se poursuivre, chacun d'entre vous est invité à y participer en rejoignant l'association.

Contact : aesalsace@free.fr ; site : www.aesalsace.org

L'action en faveur du rayonnement culturel



Une première rencontre marquante : celle d'Olga Kyrotchynska, professeur de français à l'Institut de Français et de Philologie Romane de l'Université *Lessia Ukrainka* de Loutsk. Son vibrant appel à la coopération culturelle entre la France et l'Ukraine a débouché sur plusieurs actions de l'AES : collecte de livres et de matériel informatique pour l'équipement d'une salle multimédia à l'Université de Loutsk, cours de civilisation française par un membre de l'association, accueil de collégiens, d'étudiants et de professeurs de Loutsk dans le cadre du projet *Voltaire* initié par l'ambassade de France, etc. L'AES a à cœur de contribuer au rayonnement de la culture française dans cette région, où les Français sont peu présents, et dont peu d'étudiants et de professeurs sont venus en France.

L'action humanitaire

Le voyage de 2005, avec la visite de plusieurs institutions (centre de réhabilitation pour drogués et alcooliques, centre pour femmes en détresse, orphelinat, centre de secours, hôpital public, etc.), a engagé l'AES dans la coopération humanitaire :

1/ Envoi de camions de matériels (produits d'hygiène, habits, matériel paramédical), à neuf reprises, malgré les difficultés rencontrées (douanes, prix du transport, collecte de matériel), grâce à une équipe de bénévoles disponibles et efficaces, et avec l'appui logistique d'un local de stockage mis à disposition par le docteur Bastian à Brumath.

2/ Avec l'aide de l'association AGCLS s'Mehlrad, l'AES a pu acquérir une ambulance Samu réformée et l'acheminer à Loutsk, qui ne disposait pas d'un véhicule d'urgence de ce type en 2007.

3/ Grâce au mécénat de la société *Total* l'AES, par l'intermédiaire d'un de ses membres, a bénéficié d'une bourse de 5 000 € pendant trois ans, qui a permis d'acquérir un tracteur pour un centre de réhabilitation pour drogués, de participer à l'achat d'un véhicule de transport pour handicapés, et d'acheminer un camion de matériel, en particulier pour la manutention de blessés de la route.

4/ Grâce au soutien du magasin *Simply Market* de Neudorf et de son directeur, dans le cadre de l'opération *Quartier d'énergie*, l'AES a pu pendant sept ans collecter des dons pour l'acquisition de matériel médical spécialisé, en particulier pour les handicapés moteurs.

5/ Depuis 2010, sous l'impulsion de Monique Heller, l'AES est présente sur plusieurs marchés de Noël pour la vente d'artisanat alsacien et de produits « maison », pour contribuer au financement de ses projets. N'hésitez pas à faire un petit tour à Noël à Brumath, Geudertheim et Bietlenheim.

« Briques du cœur » et « Parrain de vie »

Un temps fort de l'association : l'opération « Briques du cœur », lancée en 2013, pour le cofinancement d'un centre d'hébergement pour handicapés moteurs, une première en Ukraine. Ce projet remarquable, appelé *Agapè*, porté par l'enthousiasme de son directeur Serguei et sa femme Natacha, a mobilisé les membres de l'AES, qui ont assisté aux différentes étapes de la réalisation, depuis la pose de la première pierre jusqu'au démarrage de la chaudière et l'installation de la cuisine. Le projet est à présent achevé, et chaque participant à la « Brique du cœur » a son nom gravé dans les murs de l'édifice.

Mais ce centre nécessite du personnel qualifié pour fonctionner. L'AES a lancé l'opération « Parrain de vie » pour financer les salaires d'une infirmière et de deux assistantes scolaires. L'inauguration de la structure a eu lieu le 25 juin 2016, en présence de 5 membres de l'AES, notamment le président, son épouse et le trésorier.

UNE PAUSE LUDIQUE POUR TOUS



Durant les mois de juillet et août, la ludothèque *Esprit de Famille* propose des ateliers de bricolage, couture et autres loisirs créatifs pour petits et grands dans ses locaux du bâtiment *Waldeck*. Les matinées « ateliers bricoles » sont destinées aux enfants, qui pourront se retrouver les mardis

ou jeudis de 9 h à 12 h pour faire des bricolages et prendre le goûter avec leurs amis. Les ateliers « pause-maman » accueillent les mamans qui souhaitent s'octroyer un petit moment de détente pour oublier leur quotidien. Elles pourront se retrouver les samedis de 9 h à 11 h 30 pour coudre et confectionner des objets. Les ateliers pour les seniors seront organisés les vendredis de 14 h à 17 h, pendant lesquels ils pourront s'adonner à la création autour d'un café. Si cette initiative de la ludothèque vous intéresse, n'hésitez pas.

Tarif : 10 € par personne. Renseignements et inscription auprès de Marie-France Dufils au 06 48 14 49 68.

Calendrier

- ➔ 14 juillet 2016
Fête Nationale
■ ■ ■
- ➔ 13, 14 et 15 août 2016
Messti
- ➔ 26 août 2016
Séance du Conseil municipal
- ➔ 28 août 2016
Culte départ Pasteur Cullmann
■ ■ ■
- ➔ 1^{er} septembre 2016
Rentrée des classes
- ➔ 30 septembre 2016
Séance du Conseil municipal
■ ■ ■
- ➔ 4 octobre 2016
**Don du sang,
AGCLS s'Mehlrads**
- ➔ 9 octobre 2016
Loto Bingo - FCG

FIN DE SAISON AU FCG



L'assemblée générale du Football-Club de Geudertheim (FCG) s'est tenue le 17 juin. Le comité ne déplore qu'un départ et accueille deux nouveaux volontaires. Le bilan sportif est positif : l'équipe une finit 3^e à trois points des deux premiers et l'équipe deux finit 6^e. L'équipe féminine a craqué en fin de saison, mais le club compte sur elle pour continuer la belle aventure. Les vétérans ont comme d'habitude permis de passer de bons moments sur le terrain et à la buvette, dans une belle ambiance conviviale. Une quinzaine de jeunes ont participé

à la journée découverte. Le club espère que tous ces jeunes écriront l'histoire du FCG. Le FCG a le plaisir de vous annoncer qu'une équipe 3, composée principalement de jeunes du village, défendra les couleurs du club dès la reprise du championnat. Comme chaque année la saison s'est achevée avec le tournoi vétérans le samedi 25 juin, suivi du tournoi intersociétés auquel ont participé 24 équipes dans une chaleureuse ambiance. À bientôt pour la reprise... Allez le FCG !



Tous pour le fleurissement, le fleurissement pour tous !



Cette année, plusieurs villageois ont mis la main à la pâte pour embellir et égayer le village, le décorer, lui donner un style et créer un paysage fleuri.

Avec son camion-plateau, Christophe, du garage Paulen, accompagné de Charles Winter, est allé chercher une charrette à foin dans une ferme de Gougenheim.



Cette charrette, datant de 1790, était un cadeau de mariage du trisaïeul du père d'un cultivateur de ce village, qui a arrêté l'agriculture. Après avoir été traitée et recouverte d'une lasure à l'huile, elle a été mise en place par Christophe à l'entrée ouest du village.

Martine Ohlmann a donné des bottes de paille qui servent de support aux balconnières de la charrette. Dans la même ferme, les agents communaux ont cherché des tonneaux datant de 1901, installés au rond-point à l'entrée est.

Pour mettre à l'honneur les 180 ans de la Musique Paysanne, Jean-Claude Églé a découpé des instruments de musique dans des panneaux de lamellé-collé. Trompettes, saxophones, accordéon, guitares, trombones, clés de sol et notes de musique ont été peints de



couleurs chatoyantes par les enfants du périscolaire *Les Loustics*, épaulés par Patricia Paulen, qui apporta sa touche personnelle finale



Bernard Metzger et Arny Eyermann ont conçu un portique fleuri au-dessus du panneau d'entrée est du village.

Rémy Zinck nous a fait la surprise de confectionner trois belles brouettes, trois costauds jardiniers et un batteur en bois.



Marcel Friedrich a cédé à la commune la magnifique meuleuse posée en face de son domicile, clin d'œil à son métier de forgeron. Robert Moritz, quant à lui, proposa différents pressoirs exposés au rond-point, route de Bietlenheim.

Jean-Marc Junger et Michel Urban ont cherché dans une copropriété à Brumath six bacs à fleurs en béton de 3 m de long, pesant environ une tonne pièce.



N'oublions pas l'équipe orange, composée de membres de la commission Aménagement et

Fleurissement et de plusieurs bénévoles, qui a fleuri une dizaine de sites en un après-midi et une matinée en suivant les conseils de Stéphane Schwarz, qui reconnaît que nous



devenons presque des professionnels. Il nous faut encore apprendre à mieux mélanger les différentes variétés de fleurs.

Encourageons les trois garçons, Thierry, Ludovic et Alexis, sur qui repose l'entretien de toute la beauté du fleurissement, pour le bien-être de tous.

Un grand merci à toutes ces personnes qui n'ont pas été avares ni de leur temps ni de leur huile de coude et qui ont fait preuve de générosité. C'est un vrai travail d'équipe dont notre village peut être fier.

Vous aussi devenez acteurs de l'embellissement de notre commune. Rejoignez l'équipe du mardi matin réservé à l'arrachage des mauvaises herbes, tâche ingrate et guère valorisante, mais ô combien nécessaire, ou prenez en charge le nettoyage d'un parterre de votre choix.

Contact : Béatrice Treil, 03 88 51 16 14.

État civil

> MARS 2016

DÉCÈS

• 17/03 à Strasbourg
dans sa 80^e année
Jean-Paul MAECHLING
16 rue de la Zorn

> AVRIL 2016

JUBILAIRES

• 2/04

Yvonne METZGER née PETER
22 route de Bietlenheim, **81 ans**

• 3/04

Émilienne GLATH née ANDRÈS
3 rue des Potagers, **88 ans**

Cécile HOECHSTETTER
née DIEBOLT
35 rue Sainte Maison, **80 ans**

• 10/04

Odette FALK née WOLFF
6 rue du Gal de Gaulle, **82 ans**

• 11/04

Marguerite RITTER née ROSER
15 rue du Gal de Gaulle, **91 ans**

• 17/04

Jeanne WAGNER née JUNGER
5 rue des Petits Champs, **92 ans**

• 28/04

Jeanne HAMM née VOLTZENLOGEL
38 rue du Gal de Gaulle, **94 ans**

Philippe LUTZ

13 rue du Moulin, **83 ans**

• 29/04

Hélène TRAUTTMANN née JUNGER
4 rue Dietweg, **86 ans**

NAISSANCE

• 28/04

Amélia WILHELM
née à Schiltigheim
fille de Nicolas WILHELM
et d'Amanda SCHWARTZ
6 rue des Grives

DÉCÈS

• 8/04 à Haguenau
dans sa 82^e année

Marlène Alice PERRIN née DOTT
4 rue du Coteau

> MAI 2016

JUBILAIRES

• 1/05

Antoinette STEINMETZ née LUDWIG
3 impasse Jacques, **86 ans**

Gilbert PFEIFFER
4 rue du Gal Leclerc, **83 ans**

• 5/05

Jeanne STEINMETZ née HARNISCH
9 rue des Cerisiers, **89 ans**

• 8/05

Irène JUNGER
1 rue de Kurtzenhouse, **81 ans**

• 10/05

Lina VIX née WEIL
10 rue de l'Arche, **83 ans**

• 14/05

Germaine DIEBOLT née WEITZ
16 rue Hornwerck, **81 ans**

• 19/05

Madeleine THOMAS née TAUTEN-
HAHN
2 rue des Jardins, **89 ans**

• 20/05

Berthe GEISSLER née VIX
27 rue Sainte Maison, **83 ans**

• 27/05

Frieda LANG née LIBS
21 rue du Chevreuil, **100 ans**

• 28/05

Georges CONRAD
98 rue du Gal de Gaulle, **85 ans**

NAISSANCES

• 17/05

Lilou KLEIN
née à Haguenau,
fille de Pascal KLEIN
et de Cindy SCHNEYDER
6a rue Hornwerck

• 22/05

Léna Béatrice KOWALSKI
née à Strasbourg,
fille de Philippe KOWALSKI
et d'Audrey GEBEL
7 rue des Pommiers

MARIAGE

• 14/05

David KLEIN et
Audrey Françoise Marie
Madeleine COLLOMBIER
domiciliés 2 rue des Grives

DÉCÈS

• 16/05 à Geudertheim
dans sa 66^e année

Jeannot Paul Charles CREMEL
8 rue des Potagers

• 26/05 à Haguenau
dans sa 92^e année

Marguerite RITTER née ROSER
15 rue du Gal de Gaulle

> JUIN 2016

JUBILAIRES

• 4/06

Charlotte ANDRÈS née PAULUS
23 rue du Chevreuil, **84 ans**

• 5/06

Jacqueline WOLFHUGEL
née LUDWIG
90 rue du Gal de Gaulle, **82 ans**

• 7/06

Albert ANDRÈS
36 route de Bietlenheim, **85 ans**

• 8/06

Jeanne FAULLIMMEL née MUHL
28 rue de la Zorn, **81 ans**

• 12/06

Lucie NOÉ née GANTZER
56 rue du Gal de Gaulle, **80 ans**

• 13/06

Thérèse PETER née HARNISCH
26 rue Hornwerck, **88 ans**

• 14/06

Jean SIEGLER
19 rue des Potagers, **80 ans**

• 18/06

Georgette JUNGER née BOSS
8 rue Sainte Maison, **82 ans**

• 22/06

Jeanne WENDLING née LEMMEL
3 rue Hornwerck, **89 ans**

• 23/06

Marie RAU née MAECHLING
34 route de Bietlenheim, **85 ans**

• 26/06

Auguste LUDWIG
6 route de Bietlenheim, **82 ans**

MARIAGES

• 18/06

Fabrice Jean-Paul BRIFFAULT et
Cindy Catherine STEINMETZ
domiciliés 8b rue du Chevreuil

• 25/06

Gérard Francis MINNI et
Claudine Armande MIRABELLI
domiciliés 106 rue du Gal de Gaulle

DÉCÈS

• 24/06 à Geudertheim
dans sa 101^e année

Marie Frieda LIBS née LANG
21 rue du Chevreuil

• 28/06 à Geudertheim
dans sa 90^e année

Jeanne STEINMETZ née HARNISCH
9 rue des Cerisiers